



INSCRIPTION STAGES 2017 - 2018

CROQUIS URBAIN IN SITU, PARIS

L'Atelier de la Salamandre

NOM, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Cochez les stages choisis

Autour de Notre-Dame, carnet de voyage / Urban Sketching : composer, vibrer, raconter. <i>Notre-Dame / Saint Julien le Pauvre</i>	Samedi 23 septembre 2017 10h00-16h00 (Delphine)	80 €	
Se mettre au vert, voyez les arbres d'un autre œil. <i>Parc des Buttes-Chaumont</i>	Samedi 30 septembre 2017 10h00-13h00 (Isabelle)	45 €	
Cadres de circonstances et autres surprises graphiques. <i>Trocadéro / Tour Eiffel</i>	Samedi 7 octobre 2017 10h00-13h00 (Delphine)	45 €	
Juste une histoire de profondeur <i>Bastille</i>	Samedi 4 novembre 2017 10h00-13h00 (Delphine)	45 €	
Les plantes en lumière : quand le végétal occupe l'espace. <i>Serres d'Auteuil</i>	Samedi 16 décembre 2017 10h00-13h00 (Isabelle)	45 €	
Drink and Draw Scènes de café autour d'un verre. <i>Un café parisien (lieu à définir)</i>	Samedi 27 janvier 2018 17h00-20h00 (Delphine)	45 € + consommation	
Paris à 200 degrés L'art du panorama urbain. <i>Centre Georges Pompidou</i>	Samedi 10 février 2018 11h00-14h00 (Delphine)	45 € + billet (5 €)	
Tout sauf primaire ! L'aquarelle en ville avec 3 couleurs. <i>Montmartre</i>	Samedi 10 mars 2018 10h00-13h00 (Isabelle)	45 €	
Less is more Gardez la ligne sans trop en faire. <i>Opéra</i>	Samedi 7 avril 2018 10h00-13h00 (Delphine)	45 €	
Quand la couleur souffle le chaud et le froid : et si couleur rimait avec espace ? <i>Un chantier urbain (lieu à définir)</i>	Samedi 26 mai 2018 10h00-13h00 (Delphine)	45 €	
Espèce d'espace, dessinez en perspective en toute simplicité. <i>Palais-Royal</i>	Samedi 9 juin 2018 10h00-13h00 (Delphine)	45 €	
L'architecture en détails, l'art de la grisaille à l'aquarelle. <i>Le Marais</i>	Samedi 16 juin 2018 10h00-13h00 (Isabelle)	45 €	
Quais de Seine, carnet de voyage / Urban Sketching : composer, vibrer, Raconter. <i>Pont des Arts et environs</i>	Samedi 23 juin 2018 10h00-16h00 (Delphine)	80 €	
TOTAL			

Modalités d'inscription et de règlement : règlement par chèque libellé à l'ordre de l'Atelier de la Salamandre. Les stages sont confirmés au plus tard une semaine avant la date prévue.

Le client reconnaît avoir été pleinement informé des conditions générales de vente de l'Atelier de la Salamandre.

Fait à

le

Signature

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Delphine : 06 64 28 14 97

Conditions générales de vente

Stages Croquis in situ / Carnet de voyage et Urban Sketching à Paris

Atelier de la Salamandre

Article 1

L'Atelier de la Salamandre s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement selon le programme et la durée figurant dans le descriptif du stage.

L'Atelier de la Salamandre ne peut être tenu pour responsable des retards, imprévus de toutes natures et autres circonstances indépendantes de sa volonté qui réduiraient le temps du stage.

Article 2

Conditions de règlement

- L'inscription au stage sera validée à réception du paiement de la totalité du ou des stages.

Article 3

Si le stage nécessite des prestations de transports, d'hébergement ou de toute autre nature que ce soit, celles-ci devront être souscrites par le client et seront placées sous sa seule responsabilité.

- Si le client souscrit à des prestations annexes avant la confirmation du stage, le client ne saurait exiger de l'Atelier de la Salamandre un quelconque dédommagement en cas d'annulation du stage pour toute raison que ce soit.
- Après confirmation du stage : en cas d'annulation de la prestation de stage suite à un empêchement de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant l'intervenant ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra invoquer l'annulation de son stage comme cause automatique de résiliation sans frais de ses prestations parallèlement acquises. Si le client préfère renoncer à celles-ci, les prestataires appliqueront alors leurs conditions d'annulation.*

**Sauf assurance spécifique, les frais d'annulation resteront à la charge du client.*

Article 4

Annulation

Aucun dédommagement ne sera versé en cas d'annulation de part et d'autre.

- Si annulation par le client à 30 jours ou plus de la date de commencement du stage, celui-ci perdra 50 % du montant total du ou des stages.
- Si annulation par le client à moins de 15 jours de la date de commencement du stage, celui-ci perdra l'intégralité du montant du ou des stages.
- Si annulation par l'Atelier de la Salamandre, celui-ci remboursera l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique.